



ELECTIONS COMMUNALES DU 14 OCTOBRE 2012

MODELE DE L'ATTESTATION PREVUE A L'ARTICLE 22bis, §4, alinéa 1, DU CODE ELECTORAL COMMUNAL BRUXELLOIS.

NOM DU PARTI

ATTESTATION D' EMPLOI DU SIGLE :

.....

Le(a) soussigné(e).....
domicilié(e)
.....
délégué(e) ou délégué(e) suppléante¹ du parti dans
l'arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale, agissant dans le cadre de l'art.22 bis, §4, alinéa 1, du
Code Electoral Communal Bruxellois, autorise la liste..... conduite à
.....² par le(a) candidat(e) en tête de liste
.....³; à utiliser le sigle protégé..... et le
numéro d'ordre commun y rattaché.

Fait à....., le | | | | . | | | | . 20| | | |.

Signature de la personne déléguée par le parti

Nom et prénom :

¹ Biffer la mention inutile
² Indiquer le nom de la commune où la liste est déposée
³ Indiquer le nom et le prénom du candidat tête de liste